



Associations Familiales Laïques

Au cœur de la solidarité

Energie

**Les compteurs
communicants
bientôt
chez vous !**

Associations Familiales Laïques de Paris
4 rue Giffard 75013 PARIS
Adresse mél : asso@aflparis.org
Téléphone : 01 45 84 50 39
www.aflparis.org



En 2021, 35 millions de compteurs électriques seront remplacés par des compteurs communicants Linky : 13 millions déjà posés.

En 2022, 11 millions de compteurs gaz remplacés par des compteurs communicants Gazpar : 2 millions déjà posés.



Linky



Linky est déployé par ENEDIS (ex ERDF). Les 150 entreprises locales (ELD) qui distribuent le courant électrique à 5% des abonnés, remplaceront elles aussi les compteurs actuels de leurs clients.

Linky communique dans les deux sens :

- **vers l'amont**, il envoie la consommation quotidienne globale de votre foyer au serveur d'Enedis, ce qui permet de vous facturer sur des consommations réelles,
- **Vers l'aval**, par exemple pour modifier la puissance ou les options souscrites auprès du fournisseur, ou pour couper l'alimentation (cette opération étant obligatoirement précédée par le passage d'un agent Enedis qui pourra recouvrer l'impayé).

Plus besoin d'être présents à la relève ou pour des opérations spécifiques. Il y aura moins de litiges issus de l'estimation des consommations en absence de relevé.

En cas de panne, l'intervention sera plus rapide.

Avec Linky, il sera plus facile d'agir sur sa consommation d'électricité, de l'évaluer, et de la maîtriser. Des offres spécifiques pourront vous être proposées par les fournisseurs d'énergie pour coller au mieux avec vos habitudes de vie. Jusqu'à 10 à 15% de consommation en moins seraient ainsi possibles.

Gazpar

Le compteur communicant gaz de GRDF



Gazpar est déployé par GRDF, principal distributeur de gaz en France, aux côtés des 17 ELD qui distribuent le gaz naturel et qui devront elles aussi changer leurs compteurs.

Gazpar communique uniquement vers

l'amont, contrairement à Linky. Il n'y a pas d'interventions possibles à distance et ce, entre autres, pour des questions de sécurité.

Comme pour l'électricité, il ne sera plus nécessaire d'être présents à la relève.

Il y aura moins de litiges nés des factures estimées.

Gazpar permettra de disposer de données précises sur sa consommation de gaz, de l'évaluer et de la maîtriser. La Commission de Régulation de l'Énergie estime qu'une économie de 1,5% des consommations pourra être facilement atteinte.

24 communes expérimentent actuellement Gazpar, dont 3 en Ile-de-France : Nanterre, Rueil-Malmaison, Puteaux. GRDF travaille avec l'ADEME pour favoriser des usages plus économes du gaz.

Avec Linky ou avec Gazpar, des économies importantes seront réalisées grâce à la fin du relevé à pieds, pour l'électricité grâce à la possibilité de réaliser des prestations à distance, et pour les clients, grâce à une meilleure connaissance des consommations.

Questions/Réponses -1

Linky émet-il ou non des ondes électromagnétiques dangereuses pour la santé ?

Pour l'Agence nationale des fréquences qui a rendu son rapport en juin 2016, le compteur Linky n'émet pas plus de radiations qu'un compteur classique, et lorsqu'il émet en CPL (1 minute par jour), l'augmentation des émissions est très faible. Elles sont inférieures aux plafonds prévus par les normes sanitaires européennes et françaises et du même ordre de grandeur que les ondes émises par un téléviseur et largement inférieures à celles des plaques de cuisson. De leur côté, les opposants à Linky n'ont pas communiqué de mesures des émissions.

Pourra-t-on vraiment faire des économies d'énergie ?

Les clients équipés de compteurs communicants auront accès à leur espace personnel sur les sites des distributeurs d'électricité et de gaz. Ils pourront y visualiser et évaluer leur manière de consommer l'énergie et ainsi agir pour réduire leurs consommations. Ils pourront autoriser leur fournisseur ou un opérateur de services énergétiques à accéder aux données du distributeur, leur permettant ainsi de leur proposer des offres plus avantageuses et de bénéficier d'un suivi de consommation.

Quels risques pour les données de consommation ?

La CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) a fixé des règles pour encadrer les conditions de collecte et d'utilisation de la courbe de consommation, qui imposent l'accord explicite des consommateurs pour la transmission des

Questions/Réponses -2

données à des tiers. **Attention**, soyez prudents, mais sachez que toute autorisation peut être révoquée à tout moment, et que les sites des distributeurs afficheront sur l'espace personnel la liste des autorisations délivrées.

Ya-t-il un risque d'incendie ?

Les rares cas d'incendies recensés en France étaient dûs à un mauvais geste technique (serrage de câbles), et non au compteur lui-même. Les poseurs sont particulièrement alertés sur ce point.

Peut-on refuser l'installation des compteurs Linky ?

Les compteurs n'appartiennent pas aux consommateurs, mais aux autorités concédantes : communes ou syndicats d'électricité. Et votre contrat de fourniture d'électricité prévoit l'accès au compteur pour le distributeur. Le technicien ne peut entrer dans votre logement sans votre autorisation. Mais en cas de refus, attention ensuite au coût des relevés spéciaux !

Le monde change, de nouvelles formes de production et de consommation d'énergie apparaissent. Les compteurs communicants participent aux évolutions nécessaires et permettent de répondre aux nouvelles attentes et aux nouveaux besoins, pour un réseau moderne, agile et performant, ils contribuent à éviter les extensions coûteuses de réseau.

Recharger un véhicule électrique, consommer l'électricité produite à son domicile et revendre le surplus, la partager entre les occupants d'un immeuble, d'un quartier : LINKY facilite l'installation, et permet de mettre en place des tarifs adaptés aux nouveaux modes de consommation.